

Licence 3^{ème} année

SEMESTRE 5

UE19 Compétences linguistiques et transversales 5

Anglais (2 ECTS)
Informatique spécifique :
TICE de gestion et communication (2 ECTS)
Insertion professionnelle : le contexte d'exercice (2 ECTS)

UE20 Compétences pré-professionnelles 6 EM

Apprentissages moteurs (2 ECTS)
Croissance, physiologie, développement,
APS et apprentissages moteurs (2 ECTS)
Pathologies chez l'enfant et l'adolescent (2 ECTS)
Histoire de l'EPS et du sport (partie 1) - méthodologie E1 :
thématiques (3 ECTS)
Thématiques Ecrit 2 - méthodologie E2 (partie 1) (3 ECTS)

UE21 Compétences préprofessionnelles 7 EM

Gymnastique - acrosport (2 ECTS)
Au choix : boxe française ou lutte/judo (2 ECTS)
Athlétisme (2 ECTS)
1 sport Collectif (2 ECTS)
Option APSA : renforcement théorique et pratique (2 ECTS)
Connaissance du public et intervention + L'enseignant
d'EPS en situation : étude de cas (TD) (2 ECTS)
Préparation au stage : mise en stage
et dossier de stage / stage

SEMESTRE 6

UE22 Compétences linguistiques et transversales 6

Anglais (2 ECTS)
Informatique spécifique :
TICE pour faciliter les apprentissages (2 ECTS)
Initiation à la recherche (2 ECTS)

UE23 Compétences préprofessionnelles 8 EM

Histoire de l'EPS et du sport (partie 2) - méthodologie
E1 : thématiques (2 ECTS)
Thématiques Ecrit 2 - méthodologie E2
(partie 2) (2 ECTS)
Méthodologie de l'oral professionnel et soutenance
de stage (4 ECTS)
Sociologie de l'éducation (2 ECTS)

UE24 Compétences préprofessionnelles 9 EM

Danse ou Danse + cirque (2 ECTS)
Natation (2 ECTS)
Badminton ou tennis de table (2 ECTS)
Pratiques d'entretien (CP5) : musculation - step -
course longue (2 ECTS)
APPN : Escalade ou CO (2 ECTS)
Option APSA : renforcement théorique et pratique
(2 ECTS)
Stage (70h) : suivi de stage sur site (2 ECTS)

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une 2^e année de licence STAPS
Selon les dossiers, par Validation des Acquis d'Expérience (VAE)

informations inscriptions

01 48 38 84 13 / 01 48 38 84 17
sec1-staps.smbh@univ-paris13.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vie étudiante, frais d'inscription, ... : www.sorbonne-paris-nord.fr

CONTACTS ET ACCÈS

Secrétariat STAPS : 01 48 38 84 13 / 84 17
sec1-staps.smbh@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant)
Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP
(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

VENIR À SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE BOBIGNY

1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite)
direction « Faculté de médecine ».
Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.4177062999999634

Transports en commun :

Depuis Paris

- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234 ou Bus 248, arrêt Les Courtilières.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.

LICENCE STAPS

MENTION Éducation Motricité (EM)

FORMATION
INITIALE

Étudier
à
USPN

OBJECTIFS

Nos enjeux prioritaires au niveau licence sont :
1) répondre aux exigences d'insertion professionnelle avec l'acquisition des connaissances et compétences requises par les métiers de l'éducation par le sport
2) préparer une poursuite d'études en Master MEEF 2^d degré ou 1^{er} degré en priorité

Le programme d'enseignement vise les compétences suivantes :

- **Enseigner les activités** physiques, sportives et d'expression dans tout établissement ou structure à vocation éducative ;
- **Conduire et animer** des actions éducatives collectives visant la pratique de ces activités dans un but éducatif ;
- **Exercer en autonomie** une activité d'intervention en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Ces compétences s'articulent autour de capacités :
Diagnostic et conception des interventions dans les activités :

Cela suppose de choisir les pratiques physiques, sportives et d'expression et d'établir un projet pédagogique en fonction :

- **des objectifs éducatifs** ou des programmes établis,
- **des bénéfécies** que les publics peuvent en tirer en fonction de leur âge ou niveau
- **des conditions matérielles requises** pour pratiquer des activités sportives en sécurité
- **de la durée** pendant laquelle ces publics vont pratiquer

Intervention directe en face à face pédagogique : mise en œuvre et évaluation de projets pédagogiques et éducatifs.

Cette activité consiste à conduire les séances et choisir les contenus d'enseignement en s'adaptant aux différentes situations rencontrées, aux niveaux de pratique et aux motivations des publics concernés, puis à évaluer les résultats atteints en fonction des objectifs

Communication

Cette activité renvoie à la maîtrise des problèmes éthiques liés aux pratiques proposées dans un cadre éducatif et aussi au dialogue et la communication avec l'ensemble des personnes concernées par l'éducation.

COMPÉTENCES VISÉES

Plus spécifiquement en licence EM, les objectifs de la formation visent l'acquisition de :

● **Compétences linguistiques et transversales :** La maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral ; la maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'anglais) ; la maîtrise des technologies de l'information et de la communication ; l'acquisition des outils méthodologiques nécessaires pour réussir son projet individuel ; l'initiation aux méthodologies et aux problématiques de la recherche dans le domaine des APSA ;

● **Compétences disciplinaires (dans leurs différents champs d'application) :** La connaissance, la compréhension et la maîtrise de la pratique et de la didactique des Activités Physiques et Sportives et Artistiques (APSA) ; la connaissance et la compréhension des APSA dans les domaines des sciences du vivant, des sciences humaines et sociales ; la connaissance et la faculté de discuter les dimensions historique et sociologique du champ ; les connaissances permettant l'intervention dans différents milieux et pour diverses populations ; la pratique et l'entraînement dans les APSA.

● **Compétences pré-professionnelles :**
Concevoir et organiser, en toute sécurité pour les pratiquants, des programmes d'intervention à visée éducative par les APSA dans des structures à visée éducative (scolaires, associatives), en fonction du public et ses caractéristiques ;
Conduire et évaluer des programmes d'intervention ;
Maîtriser les problèmes d'éthique et de responsabilité liés à son intervention ;
Participer au pilotage du projet.

POURSUITE D'ÉTUDES

● **Le titulaire de la licence STAPS Éducation Motricité peut être admis dans un autre parcours STAPS :** en Licence APAS (Activité Physique Adaptée-Santé) ou ES (Entraînement Sportif) avec un système de passerelle entre les parcours.

● **Le titulaire de la licence STAPS Éducation Motricité peut être admis en master :** Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) en particulier. D'autres mentions de master STAPS peuvent aussi être accessibles selon les critères de sélection des structures.

INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

● **Le titulaire de la licence STAPS, spécialité Éducation et Motricité a vocation à enseigner les activités physiques, sportives et d'expression en milieux éducatifs et scolaires.**
Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- **Direction et/ou animation** au sein de structures éducatives et sociales ou de loisirs sportifs dans le secteur public ou commercial
- **Formateur au sein de Ministères ou Administrations** ayant besoins de personnels compétents en EPS - Édicateur socio-sportif
- **Professeur d'EPS**
- **Professeur des écoles**
- **Professeur d'EPS de la ville de Paris**
- **Éducateur et Conseiller Territorial** des Activités Physiques et Sportives dans services des sports des communes, des départements et des régions.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation s'organise sur 3 années (L1, L2 et L3). La Licence se compose ainsi de six semestres. Un semestre représente 12 semaines de cours. Les enseignements sont assurés sous forme de CM (cours magistraux) et/ou de TD (Travaux dirigés avec présence obligatoire). Un semestre équivaut à minimum 250h de cours. Le travail personnel vient s'ajouter à ces heures.

Les différentes matières s'organisent autour de COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET TRANSVERSALES (enseignements linguistiques, méthodologiques), de **COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES** (enseignements scientifiques fondamentaux en sciences biologiques, sociales et humaines, enseignements technologiques, techniques, maîtrise des APSA, didactiques et pédagogiques) et de **COMPÉTENCES PRÉ-PROFESSIONNELLES** (enseignements scientifiques, technologiques, techniques à caractère pré professionnel). Les 3 blocs de compétences sont présents à chaque semestre sauf au dernier semestre où les compétences disciplinaires sont intégrées aux compétences pré professionnelles.

Une spécialisation progressive est mise en place : tronc commun en 1^{ère} année et spécialisation progressive à partir de la 2^e année (choix de 2 parcours au 1^{er} semestre, 1 parcours au 2^d). La 3^e année de licence est totalement spécifique au parcours EM (avec des passerelles possibles pour changer de parcours en 3^e année).

Un stage en établissement scolaire est obligatoire en 2^e année (24h minimum) **et en 3^e année** (70h minimum).



SEMESTRE 1

UE1 Compétences linguistiques et transversales 1
Expression écrite et orale (3 ECTS)
Bases méthodologiques (3 ECTS)

UE2 Compétences disciplinaires 1
Initiation aux sciences du vivant
Physiologie cardio-vasculaire et système nerveux (3 ECTS)
Anatomie (3 ECTS)

UE3 Compétences disciplinaires 2
Initiation aux sciences humaines
Psychologie cognitive (2 ECTS)
Histoire du sport (2 ECTS)
Sciences de l'intervention (2 ECTS)

UE4 Compétences disciplinaires 3 - Pratique des APSA
Natation (2 ECTS)
Rugby ou Football (2 ECTS)
Badminton ou Tennis de table (2 ECTS)
Athlétisme ou Gymnastique (2 ECTS)

UE5. Compétences préprofessionnelles 1
Connaissance des métiers de la formation STAPS
Métiers du sport – Projet professionnel (2 ECTS)
Activité physique et santé (2 ECTS)

SEMESTRE 2

UE6 Compétences linguistiques et transversales 2
Anglais (1 ECTS)
Informatique : TICE et APSA (1 ECTS)
Expression écrite et orale (2 ECTS)

UE7 Compétences disciplinaires 4
Approches fonctionnelles des sciences du vivant
Physiologie des grandes fonctions (3 ECTS)
Biomécanique du geste sportif (3 ECTS)

UE8 Compétences disciplinaires 5
Approches fonctionnelles des sciences humaines
Sociologie appliquée aux STAPS (3 ECTS)
Psychologie sociale (3 ECTS)

UE9 Compétences disciplinaires 6 - Pratique des APSA
Boxe françaises ou Judo ou Lutte (2 ECTS)
Handball ou Basketball (2 ECTS)
Rugby ou Football (2 ECTS)
Athlétisme ou Gymnastique (2 ECTS)

UE10 Compétences pré-professionnelles 2
Connaissance des métiers de la formation STAPS
L'EPS dans le système éducatif (1^{er} et 2^d degrés) (2 ECTS)
Entraînement sportif (2 ECTS)
Handicap, APS et société (2 ECTS)

Licence 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE11 Compétences linguistiques et transversales 3
Anglais (2 ECTS)
Physiologie de l'exercice et de l'entraînement (2 ECTS)

UE12 Compétences disciplinaires 7
Déterminants scientifiques de l'exercice
Physiologie de l'exercice et de l'entraînement (2 ECTS)
Anatomie fonctionnelle (2 ECTS)
Bioénergétique, biochimie, métabolisme et nutrition (2 ECTS)
Psychologie du développement (2 ECTS)
Outils de l'intervention (2 ECTS)

UE13 Compétences disciplinaires 8
Pratique et didactique des APSA
Escalade (2 ECTS)
Danse (2 ECTS)
Volley-ball (2 ECTS)
Option APSA : renforcement théorique et pratique (2 ECTS)

UE14 Compétences pré-professionnelles 3 EM
Sciences de l'éducation (1 ECTS)
Didactique des groupements d'APSA (2 ECTS)
Histoire de l'EP et du sport (2 ECTS)

SEMESTRE 4

UE15 Compétences linguistiques et transversales 4
Anglais (1 ECTS)
Informatique : bureautique (1 ECTS)

UE16 Compétences disciplinaires 9
Déterminants scientifiques de l'exercice
Contrôle moteur et APSA (2 ECTS)
Psychologie de l'apprentissage (2 ECTS)
Anatomie, physiologie et biomécaniques : analyses de pratiques (2 ECTS)
Sociologie des APS et du corps (2 ECTS)

UE17 Compétences préprofessionnelles 4
EM APSA, didactique et pédagogie
Course d'orientation (2 ECTS)
Musculature - Step (2 ECTS)
Athlétisme ou Gymnastique ou Natation (2 ECTS)
Option APSA : renforcement théorique et pratique (2 ECTS)

UE18 Compétences pré-professionnelles 5 EM
Histoire de l'EP et du sport – méthodologie E1 (4 ECTS)
Thématiques et méthodologie E2 (4 ECTS)
La leçon d'EPS - Préparation stage (dossier et oral de stage) et oral de stage / stage (48h) (4 ECTS)